

CIPRA International

Rapport annuel 2007

CIPRA International
Postfach 142, Im Bretscha 22, 9494 Schaan, Liechtenstein
Tel. 00423 / 237 40 30, Fax: 00423 / 237 40 31
international@cipra.org www.cipra.org

Sommaire:

La CIPRA	3
La Convention alpine : un instrument de protection et de développement durable	3
« Avenir dans les Alpes » atteint son point culminant	4
NENA, le réseau d'entreprises alpines en construction	5
Climalp : une coopération bien établie avec les représentations nationales de la CIPRA	6
Lancement du « continuum écologique »	7
Réseau de communes Alliance dans les Alpes	8
La belle aventure se poursuit	8
DYNALP² est lancé	9
L'Alliance des villages de montagne d'Asie Centrale – Lancement d'un partenariat énergétique	10
Les dix ans de la Ville des Alpes de l'Année	10
CIPRA Info	11
alpMedia : le service d'information a été intégré au site web de la CIPRA	11
Les Alpes après Kyoto : la conférence annuelle 2007 de la CIPRA	12
La semaine alpine 2008	12
Organes et personnes	13
Les représentations nationales de la CIPRA	14
Finances	18
Remerciements	18

La CIPRA



La Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA oeuvre pour un développement durable dans les Alpes. Elle s'engage en faveur de la préservation du patrimoine naturel et culturel, du maintien des diversités régionales et s'emploie à élaborer des solutions aux problèmes transfrontaliers de l'espace alpin. On peut trouver les principes directeurs et les statuts de la CIPRA sur Internet, en consultant le site www.cipra.org.

La CIPRA est une organisation faîtière non gouvernementale disposant de représentations dans sept Etats alpins (Allemagne, Autriche, France, Italie, Liechtenstein, Slovénie et Suisse). Elle est le porte-parole de plus de cent associations et organisations dans l'ensemble de l'Arc alpin. La CIPRA a été fondée le 5 mai 1952. Son siège se trouve à Schaan, dans la Principauté du Liechtenstein. L'utilité publique de la CIPRA est reconnue par l'administration fiscale du Liechtenstein.

La Convention alpine : un instrument de protection et de développement durable

La Convention alpine, un traité de droit public conclu entre les différents Etats alpins et l'Union européenne, a vu le jour à l'initiative de la CIPRA et au terme de longs travaux préparatoires. La CIPRA dispose d'un statut d'observateur auprès de la Convention alpine.



Cette convention est d'une importance décisive pour le développement durable dans les Alpes. Elle propose à la population des Alpes des perspectives pour un futur digne d'être vécu en traitant des questions liées à l'écologie, à l'économie et à la société d'un point de vue international à l'échelle alpine. Une multitude de projets concrets dans les domaines les plus divers sont le témoignage vivant du fait que les Alpes sont maintenant perçues comme une unité géographique s'étendant de la France jusqu'en Slovénie, ce qui était beaucoup moins le cas avant l'élaboration de la Convention alpine.

La CIPRA considère la Convention alpine comme un instrument d'échange et de coopération, mais aussi de protection des Alpes et de développement régional durable - face à la mondialisation et à la déprise agricole, mais également face au tourisme en mutation et aux changements climatiques avec les conséquences qu'on connaît. C'est pourquoi elle s'implique dans les différents organes de la Convention alpine et présente toujours à nouveau des propositions concrètes en vue de faire évoluer la coopération et de mettre en oeuvre la Convention alpine et ses protocoles d'application.

En 2007, donc 16 ans après la signature de la Convention alpine par les Etats alpins et l'Union européenne, la Suisse et l'Italie n'ont encore ratifié aucun protocole d'application, et la Communauté européenne et Monaco n'en ont ratifié que quelques-uns.

En 2006, la CIPRA a de nouveau participé à toutes les réunions du Comité permanent de la Convention alpine ainsi qu'à différentes réunions de groupes de travail. La participation au Comité de vérification était d'une importance particulière pour la CIPRA. La vérification de la mise en oeuvre des engagements pris par les Etats alpins et l'UE ont une grande importance pour les représentations nationales de la CIPRA et leurs organisations membres. Le processus de vérification leur permet d'entrer en dialogue avec les Etats au sujet de leur mise en application de la Convention alpine et des protocoles d'application et de pointer les lacunes.

Par ailleurs, la CIPRA s'est associée au groupe de travail « transports » et à son sous-groupe « mobilité douce » en participant à plusieurs réunions et en fournissant des contributions en matière de stratégie et de contenu. La CIPRA a notamment apporté son concours en à la collecte d'exemples de bonnes pratiques de mobilité durable dans le domaine du tourisme. A cet égard, une collaboration étroite a été menée avec CIPRA France qui a été mandatée par le ministère français de l'environnement pour réaliser une partie de l'étude. Ces travaux se poursuivront en 2008.

La CIPRA a pris part aux réunions de la Plate-forme « Réseau écologique » de la Convention alpine, créée en 2007. En association avec ses partenaires du projet « Continuum écologique » - ALPARC, ISCAR et WWF - la CIPRA alimente aussi le contenu des travaux de la plate-forme.

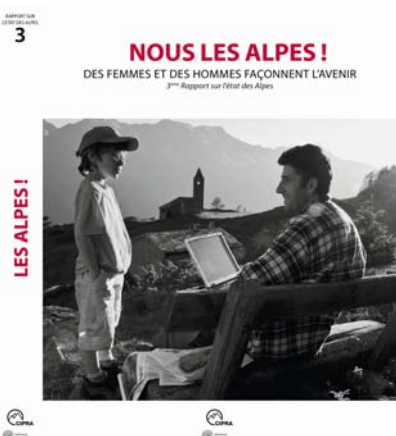
La CIPRA a par ailleurs aidé le Secrétaire permanent à organiser différentes manifestations en fournissant du contenu et un travail de relations publiques. Citons par exemple la recherche d'exemples de bonnes pratiques et d'intervenants pour le séminaire « bonnes pratiques des organisations locales et régionales pour parer au changement climatique ou s'y adapter dans l'espace alpin » qui s'est tenu du 5 au 6 décembre 2007 à Bolzano/It.

En parallèle, diverses rencontres ont eu lieu entre représentants de la CIPRA d'une part et le Secrétariat permanent de la Convention alpine, d'autre part.

La CIPRA et l'UE

Dès 2005, la CIPRA s'est montrée soucieuse de multiplier ses interventions à destination de l'UE. Elle a noué de nombreux contacts à cet effet et s'est efforcée de renforcer sa présence à Bruxelles. En 2008, la création d'un poste à temps partiel de chargé(e) des questions européennes est prévue.

« Avenir dans les Alpes » atteint son point culminant



Au cours de l'année 2007, dernière année de « Avenir dans les Alpes », la CIPRA a mené de nombreuses activités pour atteindre autant d'acteurs et d'actrices que possible dans l'ensemble de l'espace alpin, pour leur transmettre le savoir collecté et élaboré par les spécialistes.

Le 3^{ème} Rapport sur l'état des Alpes « Nous les Alpes! Des femmes et des hommes façonnent l'avenir » est la publication la plus importante issue du projet « Avenir dans les Alpes ». Les bonnes pratiques, les rapports finaux sur les six thèmes abordés et les données concernant l'ensemble des Alpes ont fourni matière aux 15 reportages, aux 7 rapports de fond et à la partie complémentaire composée de cartes et de données. Ce volume parle d'hommes qui s'engagent en faveur de solutions. De manière créative, innovatrice et réussie. « C'est un ouvrage positif consacré aux nouveaux héros des montagnes... » souligne le quotidien « Süddeutsche Zeitung ». Pour les textes, les photographies et la conception graphique, la CIPRA a fait appel à des professionnels de l'agence allemande Zeitenspiegel.

Dans le cadre de la série « diffuser des savoirs - mettre des personnes en réseau », la CIPRA s'est associée à des organisations proches du terrain pour mener onze séminaires en 2007 et en préparer un dernier pour 2008. Au total, ces séminaires ont donné l'occasion à quelque 800 personnes d'acquérir de nouveaux savoirs, de diffuser leurs

propres connaissances et de nouer de nouveaux contacts. Les documents relatifs à tous les séminaires ont été mis en ligne sur le site www.cipra.org/avenir.

A partir des contenus de « Avenir dans les Alpes », le CD-ROM « Alps Know How » a été réalisé, rassemblant un vaste matériel pédagogique. Des exposés en anglais sur les grands thèmes du projet ont été complétés par des articles sur des thèmes de fond rassemblés par des expert-e-s internationaux. De nombreux documents d'approfondissement sont disponibles dans plusieurs langues, sous forme de pdfs. Ce CD-ROM donne, de manière très didactique, une vue d'ensemble sur les thèmes centraux concernant les Alpes. Il sera disponible en 2008 pour les chercheurs et étudiants des universités et de hautes écoles. Il est également destiné aux formations continues consacrées au développement durable dans les Alpes, en tant que support pédagogique.

Au cours du projet, des moyens conséquents ont été investis dans les relations publiques afin de toucher le plus grand nombre possible de personnes dans les Alpes. En 2007, la CIPRA a publié différents documents, comme le 3^{ème} Rapport sur l'état des Alpes, le n° 82 du CIPRA Info (numéro spécial) ou encore les actes des deux conférences internationales de la CIPRA « Les Alpes, entre villes et campagnes » et « Le climat et les Alpes en mutation ». Des chapitres consacrés au projet et à ses résultats sont parus dans six livres et actes de conférence externes. Près de 40 articles sont parus dans des revues spécialisées et sur des sites Internet dans toutes les Alpes. « Avenir dans les Alpes » a fait l'objet d'intervention lors d'une quarantaine de manifestations externes. Près de 40 sites Internet, qui concernent les Alpes et le développement durable, référencent notre site. La CIPRA a fait connaître toutes les grandes étapes du projet grâce à des communiqués de presse rédigés en cinq langues.

« Avenir dans les Alpes » a mis sur pied, en collaboration avec l'organisation allemande pour le développement international Inwent, un programme de formation continue en Allemagne. 25 stagiaires de régions de montagnes asiatiques ont pu découvrir des connaissances et des expériences issues des pays alpins, qu'elles pourront transposer et reproduire dans leur pays d'origine. Dans le cadre du transfert global de savoirs, deux ateliers de travail ont également eu lieu à Budapest et en Ukraine, lors desquels les contenus de « Avenir dans les Alpes » ont constitué un thème central.

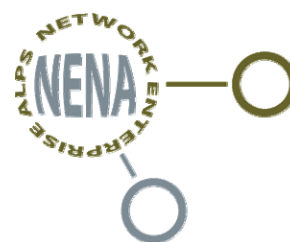
« Avenir dans les Alpes » n'a pas seulement collecté et diffusé les savoirs existants, mais a également contribué à la mise en œuvre de ces savoirs. Les lauréats du concours ont été accompagnés et il a été vérifié que les engagements concernant l'utilisation des dotations financières étaient respectés. En 2007, la CIPRA a poursuivi son accompagnement et son soutien à DYNALP² et à NENA, deux gros projets indépendants nés de « Avenir dans les Alpes ».

« Avenir dans les Alpes » a été financé par MAVVA, Fondation pour la Nature.

Chef de projet : Wolfgang Pfefferkorn

NENA, le réseau d'entreprises alpines en construction

L'idée d'un réseau d'entreprises tournées vers l'avenir dans les Alpes, similaire au réseau de communes „Alliance dans les Alpes“, qui a beaucoup facilité l'accès de la CIPRA aux communes de tout l'espace alpin, est née d'„Avenir dans les Alpes“. Pour pouvoir donner un large soutien à la réalisation de ce projet, la CIPRA a soumis un projet intitulé Network Enterprise Alps NENA au quatrième appel d'Interreg IIIB, d'entente avec des partenaires de tous les pays alpins. Ce projet a débuté en février 2006, pour se terminer en février 2008.



Dans le cadre de ce projet Interreg IIIB, CIPRA International est en particulier responsable de trois unités de travail : relations publiques, développement et mise en œuvre de

coopérations régionales et constitution du réseau d'entreprises. Diverses activités ont été effectuées dans ce sens : élaboration des programmes d'actions dans ces 3 domaines d'activité du projet, assistance à l'élaboration du site Internet www.nena-network.net, communication interne et publique régulière sur l'évolution du projet, (2 numéros d'une newsletter en cinq langues, communiqués de presse en cinq langues), identification des membres possibles du réseau (entreprises et leurs organisations faitières), échanges réguliers avec les partenaires régionaux du projet, organisation de plusieurs manifestations (un atelier de travail sur le thème « bois et construction » à Coire/CH et dans le Vorarlberg/A, un autre sur le thème « énergies renouvelables » à Grenoble/F, événement NENA à Bregenz/A, événement NENA à Turin/I) en collaboration avec d'autres partenaires du réseau. On s'est notamment penchés sur la question de la création d'une association qui verrait le jour en 2008 (détermination des membres fondateurs, accords sur le contenu). CIPRA International prend également part, en association avec d'autres partenaires du réseau NENA, à l'élaboration du projet Interreg IVB ENERBUILD, dont l'idée sera présentée en janvier 2008 lors du premier appel, sachant que ce projet est appelé à conforter le développement du réseau.

Chef de projet : Claire Simon

Climalp : une coopération bien établie avec les représentations nationales de la CIPRA



La CIPRA a lancé une campagne d'information en 2005 sur la base des résultats du projet « climalp » initié en 2004. Son objectif est de mettre en œuvre les résultats de climalp 04 dans l'ensemble des Alpes. Cette campagne entend faire prendre conscience à la population que les maisons à faible consommation énergétique construites dans les Alpes avec du bois régional contribuent à protéger le climat et à relancer l'économie régionale.

Désormais, climalp a pleinement pris sa place au sein de la CIPRA. D'une part, différentes activités de climalp sont en cours dans tout l'espace alpin (pour l'essentiel portées par les représentations nationales de la CIPRA). D'autre part, l'efficacité énergétique dans les bâtiments occupe une place particulière dans nombre de domaines dans lesquels la CIPRA opère (notamment au sein des réseaux NENA, « Alliance dans les Alpes » et Villes des Alpes de l'Année ou encore dans le projet cc.alps).

Entre le printemps et l'automne 2007, la vallée alpine du Rhin a été le cadre de quatre excursions d'une durée de deux à trois jours. Au total, plus de cent personnes, dont la plupart venues de pays alpins non germanophones, ont visité des bâtiments remarquables de par leur très faible consommation d'énergie ; ces bâtiments, construits en bois de la région, étant situés dans le Vorarlberg et dans les Grisons. Les idées et les objectifs de climalp ont été relayés par CIPRA International, notamment lors d'une série d'interventions dans le cadre de grandes conférences internationales (conférence annuelle de la CIPRA à St Vincent/I ; Managing Alpine Future à Innsbruck/A ; aqua alta alpina à Salzbourg/A). Ces interventions ont trouvé un écho direct non seulement auprès de leur public mais aussi des médias.

Les activités nationales de climalp ont trouvé également un large écho dans différents pays alpins, principalement en France, en Italie et en Allemagne. C'est ainsi par exemple qu'en avril, s'est tenue à Grenoble le premier symposium national sur les constructions passives en France, initié par la CIPRA et réalisé en coopération avec d'autres organisations. Cette manifestation a remporté un immense succès, quelque 420 personnes y ont pris part, des spécialistes français, suisses et autrichiens y étaient associés. Ce symposium français est désormais appelé à se tenir tous les ans. En Allemagne, l'année 2007 a été marquée par le lancement du concours organisé par la

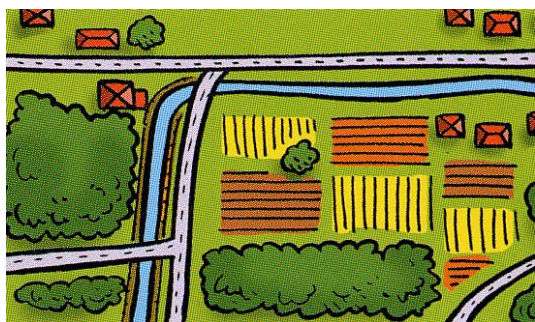
Bavière sur les constructions efficaces sur le plan énergétique et réalisées en matériaux régionaux des Alpes bavaroises.

Par ailleurs, en 2007, CIPRA International, relayée par les représentations nationales de la CIPRA, a travaillé d'arrache-pied au projet baptisé : « efficacité énergétique dans les refuges de montagne » un projet dont une partie doit être intégrée dans le projet Interreg ENERBUILD des partenaires du réseau NENA. La décision concernant le financement du projet Interreg sera adoptée en 2008.

La page d'accueil en quatre langues : www.cipra.org/climalp a été réactualisée et est constamment mise à jour.

Chef de projet : Felix Hahn

Lancement du « continuum écologique »



S'appuyant sur des activités communes antérieures, la CIPRA s'est associée à ALPARC (le Réseau Alpin des Espaces Protégés), l'ISCAR (le Comité Scientifique International sur la Recherche Alpine) et le programme Espace Alpin du WWF pour lancer, en juillet 2007, le projet sur la biodiversité « continuum écologique ». Ce projet a pour objectif de créer un groupement écologique au sein de toutes les Alpes et au-delà. Ce projet d'une durée de

dix huit mois, constitue la base pour la mise en œuvre à long terme d'un réseau écologique dans les Alpes. Il permet d'élaborer une méthodologie concertée à l'échelon alpin, de même qu'un catalogue des mesures possibles dans la perspective d'une mise en réseau des milieux. Il est prévu d'appliquer des premières mesures concrètes dans quatre régions pilotes de l'arc alpin. La clé du succès tiendra à l'élaboration d'une stratégie visant à convaincre les décideurs de l'importance d'un continuum écologique, il s'agit en effet d'une condition incontournable si l'on veut que les questions de biodiversité soient prises en compte dans tous les aspects de l'aménagement du territoire et de la politique. L'avant-projet est financé par la Fondation MAVA pour la Nature.

Les activités menées dans le cadre du projet de Continuum apporteront une contribution de poids aux efforts déployés par la Plate-forme « Réseau écologique » créée par la Convention alpine en 2007 et qui vise à promouvoir les projets de mise en réseau régionaux et transnationaux au sein des Alpes.

La préparation d'autres projets avec d'autres partenaires a débuté en 2007, notamment l'idée de projet « Econnect » qui sera présenté lors du premier appel à candidatures du Programme Interreg Espace Alpin 2007-2013 soutenu par l'UE.

Chef de projet : Aurelia Ullrich

Réseau de communes Alliance dans les Alpes

La belle aventure se poursuit



Le Réseau de communes «Alliance dans les Alpes», dont la CIPRA est un des co-fondateurs, est une preuve vivante du fait que le développement durable et la mise en oeuvre de la Convention alpine peuvent également être réalisés au niveau des communes. L'échange de connaissances spécialisées et de bons exemples entre communes et vallées partout dans l'Arc alpin est impressionnant. Il n'est donc pas étonnant de voir que toujours plus de communes souhaitent y adhérer. Le nombre de communes membres du Réseau est passé de 230

en 2006 à 250 fin 2007.

La CIPRA exerce la fonction d'organe de coordination au sein de ce réseau. A ce titre, elle participe à des manifestations et soutient la présidence du Réseau de communes dans ses activités. Dans cet esprit, la CIPRA a participé en 2006 à la préparation et à la réalisation de 2 réunions du comité, de 2 réunions des animateurs et animatrices et de la 11^{ème} rencontre annuelle de Schrunz/A/CH, les 19 octobre.

En 2007, le réseau de communes a fêté son 10^{ème} anniversaire ; ce qui a donné lieu, dans presque tous les pays, à des festivités et à des échanges. La CIPRA a apporté son aide à la préparation de ces 6 manifestations, elle était par ailleurs chargée des relations publiques en général (dossiers de presse, articles). En outre, ce dixième anniversaire a été l'occasion de réfléchir aux évolutions à venir. Là encore, la CIPRA a apporté son aide au réseau ; c'est ainsi que, par exemple, une charte a été définie et adoptée à l'unanimité lors de l'assemblée générale des membres.

La CIPRA soutient également d'autres formes d'échanges entre les communes, c'est ainsi, par exemple, qu'après les inondations de l'automne 2007 à Bohinj/SL, elle a coordonné une opération de collecte de fonds auprès des communes membres du réseau.

Par ailleurs, la CIPRA intervient pour actualiser, réaliser et perfectionner tous les outils de communication du réseau de communes. En 2007, elle a élaboré et mis en oeuvre un concept de communication – lié notamment au 10^{ème} anniversaire du réseau. On en a profité pour moderniser les anciens outils de communication et développer de nouveaux produits. La première réalisation a consisté dans un manuel sur l'identité visuelle du réseau de communes, manuel distribué à l'ensemble des animateurs et animatrices, de façon à s'assurer une présentation uniforme à destination de l'extérieur. Ensuite, les 4 bulletins d'information électronique sont parus en 2007 avec une nouvelle maquette. La CIPRA a également fait migrer la page web du réseau (www.alliancealpes.org) vers un nouveau système de gestion de contenu (PLONE) et modifié son graphisme. L'édition papier de l'INFO du réseau a aussi connu une refonte. Elle paraîtra désormais une fois par an sous la forme d'une rétrospective annuelle. Autres vecteurs de communication adoptés et produits par la CIPRA en 2007 afin de renforcer l'identité du réseau : des prospectus « Alliance dans les Alpes » et des panneaux montés sur enrouleur.

Chef de projet : Claire Simon

DYNALP² est lancé

Entre 2003 et le début de l'été 2006, le réseau de communes a mené un projet Interreg IIIB baptisé « DYNALP », axé autour du tourisme en milieu rural et de la transformation des paysages. La CIPRA y a apporté son concours en prodiguant conseils, en se chargeant de l'organisation, de même que de l'aspect technique de la communication (banques de données, Internet www.dynalp.com, bulletin d'information en ligne).



En soutien au réseau de communes, la CIPRA a mis sur pied un projet appelé à succéder à DYNALP, DYNALP², lequel est financé de juin 2006 à juin 2009 par la Fondation MAVA pour la Nature. Ce projet permet de valoriser le savoir recueilli dans le cadre de « Avenir dans les Alpes », à travers la mise en œuvre de projets par les communes membres du réseau « Alliance dans les Alpes ». En 2007, la CIPRA a été chargée de la gestion du projet DYNALP² et donc de coordonner les activités suivantes :

- En sa qualité de direction du projet, la CIPRA coordonne toutes les parties prenantes du projet, en vue d'un bon déroulement du projet. A cet effet, elle travaille en étroite collaboration avec le secrétariat du réseau de communes à Mäder, tout en étant épaulée par le réseau d'animateurs et un groupe de réflexion extérieur. Ce groupe s'est réuni le 6 décembre 2007 pour se pencher sur les résultats obtenus jusqu'alors et sur les prochains travaux.
- Projets au sein des communes et des régions : accompagnement des 17 projets retenus à l'issue du premier appel à candidatures (contrats, comptes-rendus intermédiaires, relations publiques, correspondance régulière). Réalisation du deuxième appel à candidatures en vue du cofinancement de projets dans les communes adhérentes : 14 projets retenus sur 41 reçus. Le jury qui avait choisi les lauréats du concours „Avenir dans les Alpes“, a aussi sélectionné les projets communaux co-financés dans le cadre de DYNALP².
- Manifestations communes : réalisation de 4 séminaires internationaux et excursions thématiques (à Bovec/SL, Bardonnecchia/I, Le Pays des Ecrins/F, Schruns/A), de même que préparation des ateliers et excursions thématiques de 2008.
- Reprise d'idées de projets issus des activités de DYNALP² et lancement de nouvelles activités : la CIPRA a apporté son aide au réseau de communes pour la rédaction d'une résolution visant à un développement plus équilibré entre les régions urbanisées et rurales des Alpes. Cette résolution a été adoptée lors de l'assemblée générale et adressée aux ministres de l'environnement des signataires de la Convention alpine, ainsi qu'aux membres des collectivités locales concernées et relevant du domaine d'application de cette même convention. Par ailleurs, l'idée d'un projet à destination des jeunes des communes membres du réseau a fait son chemin, idée que la CIPRA a affinée en s'orientant vers l'organisation de « chantiers de jeunesse ».
- La CIPRA soutient la mise en réseau et la communication par le lancement du nouveau site Internet www.alliancealpes.org/fr/projets/dynalp2, en maintenant la rubrique DYNALP² dans les brèves électroniques, en rédigeant des articles et des dossiers de presse destinés à tous les pays alpins.
- Evaluation : la CIPRA a préparé l'attribution d'une mission d'évaluation du projet DYNALP². Les informations nécessaires en la matière ont été régulièrement collectées (formulaires d'évaluation pour les projets, questionnaires et comptes-rendus sur les ateliers de travail).

Chef de projet : Claire Simon

L'Alliance des villages de montagne d'Asie Centrale – Lancement d'un partenariat énergétique

Depuis l'Année internationale de la montagne 2002, la CIPRA participe, en collaboration avec le Réseau de communes Alliance dans les Alpes et la Direction suisse du développement et de la coopération DDC, à la création d'un réseau de communes en Asie centrale. Après avoir présenté des exposés au Kirghizistan en 2002, la CIPRA a eu la chance de contribuer à la fondation de l'Alliance des villages de montagne d'Asie Centrale au Tadjikistan en juin 2003.

A la demande du réseau de communes „Alliance dans les Alpes“ et afin d'encourager la coopération entre les communes alpines et celles d'Asie centrale, la CIPRA a élaboré en 2006 une proposition de partenariat énergétique. Des communes des Alpes peuvent aider des communes de l'Alliance de villages de montagne d'Asie centrale à améliorer l'isolation de leurs maisons ou à construire des poêles performants sur le plan énergétique. La CIPRA soutient ce partenariat par des informations régulières aux communes d'„Alliance dans les Alpes“ et assure le contact avec l'Alliance de villages de montagne d'Asie centrale.

En 2007, une brochure d'information et une affiche quadrilingue ont été réalisés. Trois membres du réseau de communes ont pris part, sous forme de dons, au partenariat en matière d'énergie. Ce partenariat est appelé à se poursuivre en 2008.

Les dix ans de la Ville des Alpes de l'Année



Depuis 2003, la CIPRA est chargée de la direction de la « Communauté d'intérêts Ville des Alpes de l'Année ». Comme pour le Réseau de communes «Alliance dans les Alpes », la CIPRA s'occupe des domaines communication, information, conseils et administration, ainsi que du site Internet (www.villedesalpes.org). Fin 2006, la communauté d'intérêts a été convertie en association Ville des Alpes de l'Année e.V. et le mandat de la CIPRA reconduit dans le même cadre.

La Ville des Alpes de l'Année 2007 était Sondrio, en Italie. Pour 2008, le jury, composé de représentants de la CIPRA mais aussi de la Communauté de travail des Villes alpines et de Pro Vita Alpina, a retenu la candidature de la ville de Brig-Glis, en Suisse. En 2007, l'appel à candidatures pour les titres « Ville des Alpes de l'Année 2009 » et « Ville des Alpes de l'Année 2010 » a été diffusé à toutes les villes des Alpes.

En 2007, l'association a fêté les dix ans du titre « Ville des Alpes de l'Année ». Ce fut également l'occasion de se faire connaître davantage encore, notamment en réalisant une brochure d'information et un panneau quadrilingue monté sur enrouleur.

Le réseau des Villes des Alpes a été renforcé en 2007, par la consolidation de liens non seulement internes mais aussi externes. En coopération avec la Convention alpine, la ville de Chambéry et le Réseau alpin des espaces protégés la CIPRA, en sa qualité de secrétariat de l'association, a organisé la conférence internationale « Villes des Alpes et espaces protégés proches - terrains de jeu ou solidarités des territoires ? » le 9 mars 2007 à Chambéry, une manifestation à laquelle près de 300 personnes venues de cinq pays alpins ont pris part.

L'accord de coopération entre le secrétariat permanent de la Convention alpine et les villes alpines a pris fin le 26 avril 2007. L'association a commencé, en concertation avec le secrétariat permanent, à élaborer un « Memorandum of understanding » non limité dans le temps liant ledit secrétariat et l'association Ville des Alpes de l'Année.

En 2007, sous la houlette du secrétariat, un gros travail de préparation a été mené autour d'un projet commun dans le secteur de l'énergie qui doit être présenté fin janvier 2008 lors du premier appel à candidatures du programme de l'UE Interreg IVB Alpine Space. L'idée maîtresse du projet consiste dans l'aide à la construction durable, de même qu'à la rénovation de l'habitat des villes des Alpes. Cinq villes des Alpes de l'Année, relayées par des partenaires tels que régions et agences de l'énergie coopèrent au sein du consortium créé à cet effet. En octobre 2007, une réunion de travail a réuni tous les partenaires potentiels du projet à Kempton/Sonthofen.

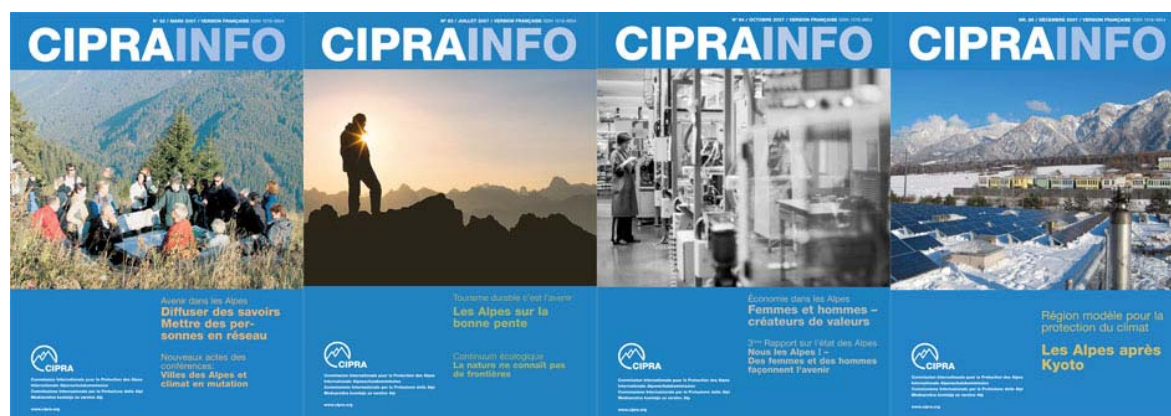
En 2007, l'association a édité quatre bulletins d'information électroniques dans les quatre langues principales et a envoyé un dossier de presse. Le site web www.villedesalpes.org a été mis à jour et enrichi, en particulier avec la présentation en quatre langues de seize projets dans les domaines énergie et de la nature en ville.

Chef de projet : Aurelia Ullrich

CIPRA Info

CIPRA Info, source d'informations sur les sujets d'actualité dans les Alpes se félicite que son succès ne se démente pas. Le tirage de cette revue en quatre langues de 20 pages en moyenne s'élève actuellement à 12'500 exemplaires.

En 2007, quatre numéros sont parus sur les thèmes suivants : « Avenir dans les Alpes – diffuser des savoirs, mettre des personnes en réseau » (N° 82), « Tourisme durable c'est l'avenir, les Alpes sur la bonne pente » (N° 83), « Economie dans les Alpes – femmes et hommes créateurs de valeur » (N° 84) et « Région modèle pour la protection du climat – les Alpes après Kyoto » (N° 85).



alpMedia : le service d'information a été intégré au site web de la CIPRA

Au cours de l'Année internationale de la montagne 2002, la CIPRA a lancé, avec alpMedia, un service d'information ambitieux pour la promotion d'un développement durable dans les Alpes (www.alpmedia.net, maintenant www.cipra.org/alpmedia). Une newsletter paraît actuellement toutes les deux semaines dans les quatre langues des Alpes. Elle est envoyée par e-mail et publiée simultanément sur Internet. Un résumé en anglais est édité tous les deux mois.



Alors qu'en 2002 environ 1800 personnes étaient abonnées à la newsletter, on compte aujourd'hui plus de 7 000 destinataires dans le monde entier. Nous expédions chaque année plus de 135 000 newsletters.

En 2007, le travail n'a pas manqué, notamment du fait de la migration du site web alpMedia vers la nouvelle page d'accueil de la CIPRA (www.cipra.org/alpmedia). Le service d'informations dans sa nouvelle forme rencontre un franc succès ; Infos, publications et liens constituent les rubriques les plus prisées, mais les statistiques du site montrent également que les dossiers sont eux aussi souvent consultés.

Il n'existe actuellement pas de financement séparé pour alpMedia. Le service d'information est financé par le budget général de la CIPRA.

Chef de projet : Felix Hahn

Les Alpes après Kyoto : la conférence annuelle 2007 de la CIPRA



La conférence annuelle 2007 de la CIPRA s'est tenue du 18 au 20 septembre à St. Vincent/I ; elle avait pour thème « les Alpes au-delà de Kyoto - efficacité énergétique et énergies renouvelables ».

Elle s'est articulée autour de la situation actuelle et du potentiel des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les Alpes. Des spécialistes ont présenté les avantages et inconvénients respectifs du solaire, de l'éolien, de l'énergie hydraulique, de la géothermie et de la biomasse. Des expériences réussies tels que le label « maison climatique » du Haut-Adige/I, les initiatives de la commune de Wildpoldsried/D, de même que la première maison passive en haute montagne (Schiestlhaus/A) ont montré qu'une inversion de tendance est possible dans cette région sensible. Bien que les Alpes soient aujourd'hui encore loin d'une politique compatible avec le changement climatique, dans un proche avenir, elles pourraient faire baisser les émissions de CO₂ et apporter ainsi une contribution significative à la protection globale du climat.

Le 3^{ème} rapport sur l'état des Alpes intitulé « Nous les Alpes ! des femmes et des hommes façonnent l'avenir » a été présenté lors de la conférence. Celle-ci, fréquentée par quelque 150 personnes, s'est conclue par deux excursions à destination d'un village interdit à la circulation ainsi que d'une laiterie et d'une cave.

La semaine alpine 2008

Fort de l'expérience et du succès de la première semaine alpine organisée à Kranjska Gora/SI en 2004, une deuxième édition de la semaine alpine doit se tenir en 2008 (« innover [dans] les Alpes », Pays des Ecrins/F, 11-14.06.2008). Cette manifestation, organisée en collaboration avec l'ISCAR, ALPARC, « Alliance dans les Alpes » et le CAA constituera en même temps la conférence annuelle 2008 de la CIPRA. Au demeurant, en 2007 déjà, la CIPRA a participé à plusieurs réunions, échangé de nombreux e-mails, pour fixer le programme, les intervenants, l'aspect financier, la logistique et la stratégie en termes de relations publiques. Enfin, la CIPRA a également accompagné la chargée de projet embauchée en octobre 2007 pour assurer la coordination de la manifestation.

Organes et personnes

L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de la CIPRA. Elle comprend les représentations nationales avec six voix chacune, et la représentation régionale du Tyrol du Sud avec deux voix. Le Nederlandse Milieugroep Alpen est membre bienfaiteur et participe aux réunions avec une voix consultative. L'Assemblée des délégués se réunit en règle générale une fois par an, comme en 2007, où la réunion a eu lieu le 20 septembre à St. Vincent/I.

Le Comité directeur est un organe un peu plus restreint, où chaque représentation nationale a deux voix, et la représentation régionale une voix. Sa réunion annuelle s'est tenue à Schaan les 9-10 février 2007. C'est déjà devenu une tradition d'inviter les directeurs et directrices des représentations nationales de la CIPRA à se rencontrer pendant deux demi-journées avant la réunion du Comité directeur pour un échange d'idées qui peut servir de base pour une bonne communication.

Le Bureau de la CIPRA est élu pour trois ans. Il se compose d'un président, de deux ou plusieurs vice-présidents et du trésorier. Lors de l'assemblée générale des délégués, le 20 septembre 2007, les cinq membres du comité directeur ont été reconduits dans leurs fonctions pour trois ans.



de gauche à droite : Dominik Siegrist (CH), Président, Helmuth Moroder (I), 1^{er} Vice-président, Katharina Lins (A), 2^{ème} Vice-présidente, Jernej Stritih (SI), 3^{ème} Vice-président, Josef Biedermann (FL), Trésorier.

Quatre réunions du Comité directeur ont eu lieu en 2007, dont trois sous forme de conférences téléphoniques et une sous forme d'une rencontre de deux jours en Slovénie.

En 2007, le Secrétariat de la CIPRA comprenait le directeur, la chargée de communication, quatre chefs de projet, une assistante de projet, la secrétaire, une responsable informatique et une assistante auprès du secrétariat. Par ailleurs, deux à trois postes de stagiaires sont en permanence occupés à la CIPRA.



de gauche à droite : Andreas Götz, directeur, Gabriella Zinke, chargée de communication de septembre à décembre 2007, Wolfgang Pfefferkorn, Aurelia Ullrich, Felix Hahn, Claire Simon, chefs de projet,



de droite à gauche :Serena Rauzi, assistante de projet, Caroline Begle, responsable informatique, Petra Beyrer, secrétaire.

Des membres du Comité directeur tout comme le personnel du secrétariat et les représentant-e-s des CIPRA nationales ont tenu des conférences et des présentations et participé à des tables rondes dans de nombreuses manifestations partout dans l'espace alpin.

En 2007, tout comme lors des années précédentes, une grande importance a été accordée à la formation permanente des collaborateurs et des collaboratrices.

La façon de travailler et la communication ont évolué en raison du fort développement qu'a connu le secrétariat ces dernières années. C'est la raison pour laquelle en 2007, le secrétariat s'est engagé dans une réflexion stratégique sur l'organisation et le fonctionnement du secrétariat, avec un cabinet de conseils. Un des résultats de ce travail est la tenue régulière de séminaires internes de planification et de stratégie. Grâce à cette nouvelle démarche, la motivation et la satisfaction de l'équipe de la CIPRA, pourtant déjà grandes, ont été encore renforcées.

Les représentations nationales de la CIPRA

Outre le Secrétariat de CIPRA International au Liechtenstein, des représentations nationales de la CIPRA existent dans les pays suivants :

- *Allemagne* : Heinrichgasse 8, D-87435 Kempten/Allgäu
Tél.: 0049 831 520 95 01, Fax: 0049 831 18 024
info@cipra.de, www.cipra.de
Directeur à 50% plus un poste à mi-temps au secrétariat et un poste de stagiaire

Organisations membres :

Bergwacht im Bayerischen Roten Kreuz
Deutscher Alpenverein
Landesbund für Vogelschutz in Bayern
Schutzgemeinschaft Deutscher Wald
Bund Naturschutz in Bayern
Verband Deutscher Berg- und Skiführer
Verein zum Schutz der Bergwelt
Bodensee-Stiftung
Mountain Wilderness Deutschland
Institut für Meteorologie und Klimaforschung (Garmisch)

- *France* : MNEI, 5 place Bir Hakeim, F-38000 Grenoble
Tél.: 0033 476 48 17 46, Fax.: 0033 476 48 17 46
france@cipra.org
Directeur à 100%, un poste à 100% et un poste à 50% de chef de projet et un poste de stagiaire à 100%

Organisations membres :

Association Dauphinoise pour l'Aménagement de la Montagne (ADAM)
Association des amis du PNR de Chartreuse
Association nationale pour la protection des Eaux et rivières (ANPER TOS)
Centre de la Nature Montagnarde
Fédération française des clubs d'alpinisme et de montagne (FFCAM)
Fédération française de montagne et d'escalade (FFME)
Fédération française de randonnée pédestre (FFRP)
Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA)
Fédération française union touristique des amis de la nature (FFUTAN)
Mountain Wilderness France
Parc National des Ecrins
Parc National de la Vanoise
Parc National du Mercantour
Parc naturel régional de la Chartreuse
Organisation Mondiale de protection de l'environnement (WWF France)
Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services (ADRETS)
Association nationale des centres et des foyers de ski de fond et de montagne (ANCEF)

- *Italie* : C/o Pro Natura, via Pastrengo 13, I-10128 Torino
Tél.: 0039 011 548 626, Fax: 0039 011 503 155, italia@cipra.org
Un directeur à 100%, complété par la collaboration ponctuelle de personnes effectuant un service civil et de collaborateurs et collaboratrices extérieurs.

Organisations membres :

Club Alpino Italiano
Dachverband für Natur- und Umweltschutz in Südtirol
Canoa Club Trento
Ecoistituto del Friuli Venezia Giulia
Gruppo Amici della Natura
Gruppo Ricerche Cultura Montana
Istituto Nazionale di Urbanistica (INU)
Italia Nostra
Lega Italiana Protezione Uccelli
Legambiente
Mountain Wilderness
Valle d'Aosta Ambiente
WWF Italia, pagine Alpi del WWF Italia
Pro Natura Torino
Parco Nazionale delle Dolomiti Bellunesi
Parco delle Orobie Valtellinesi
Laboratorio di Antropologia Culturale delle Alpi Marittime (LASA)
Parco Nazionale dello Stelvio
Parco delle Alpi Marittime
Parco Nazionale della Val Grande

Federazione Italiana di Parchi e delle Riserve Naturali (Federparchi)
S.O.S. Dolomites
Servizio Glaciologico Lombardo
Istituto Piante da Legno e Ambiente IPLA

- *Autriche* : Alserstrasse 21/1/5, A-1080 Wien
Tél.: 0043 1 40 113-34, Fax: 0043 1 40 113-50
silvia.winter@cipra.org, (jusqu'en 09/07), franz.maier@umweltdachverband.at
(interim à partir de 10/07), oesterreich@cipra.org, www.cipra.at
Directeur/directrice à 50%

nadine.pfahringner@cipra.org
Responsable à 100 % du bureau de la Convention alpine

Organisations membres :
Arbeitsgemeinschaft der Berg- und Naturwachten Österreichs
Naturfreunde Österreich
Österreichischer Alpenschutzverband
Österreichischer Alpenverein
Österreichischer Forstverein
Österreichischer Naturschutzbund
Österreichischer Touristenklub
Zentralstelle der Österreichischen Landesjagdverbände
Verband Österreichischer Höhlenforscher

9 provinces :
Burgenland
Carinthie
Haute Autriche
Basse Autriche
Salzbourg
Styrie
Tyrol
Vorarlberg
Vienne

- *Suisse* : Hohlstrasse 489, CH-8048 Zürich
Tél.: 0041 (0)44 431 27 30, Fax: 0041 (0)44 430 19 33, schweiz@cipra.org
Poste de directeur à 20% directeur, Poste de chargé de projets à 25% (Convention alpine, Forum, Feux dans les Alpes, climalp Suisse, Avenir dans les Alpes)

Organisations membres :
Pro Natura
WWF Suisse
Club alpin suisse CAS
Association suisse pour la protection des oiseaux (ASPO)/BirdLife Suisse
Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage FP
Patrimoine Suisse
Association Transports et Environnement Suisse (ATE)
Initiative des Alpes
Mountain Wilderness Suisse
Amis de la Nature Suisse (FSAN)
Rheinaubund (Communauté suisse de travail pour la nature et le patrimoine national)
Fondation suisse de la Greina
Grimselverein

Vereinigung Bündner Umweltorganisationen
Fondazione Uomonatura

- *Slovénie*: Večna pot 2, SI-1000 Ljubljana
Tél.: 00386 1 200 78 00 (int.209), Fax: 00386 1 273 589
slovenija@cipra.org, www.cipra.si
Un directeur à 10%
62 membres individuels
- *Liechtenstein* : c/o Liechtensteinische Gesellschaft für Umweltschutz,
Im Bretscha 22, FL-9494 Schaan, Tél.: 00423 232 52 62, Fax: 00423 237 40 31
info@lgu.li, www.lgu.li
Directrice à 5%

Organisations membres :

Botanisch-Zoologische Gesellschaft BZG
Fischereiverein Liechtenstein
Liechtensteiner Alpenverein LAV
Liechtensteiner Forstverein
Liechtensteiner Tierschutzverein
Liechtensteinische Jägerschaft
Liechtensteinische Gesellschaft für Umweltschutz LGU
Liechtensteinischer Ornithologischer Landesverband LOV
Solargenossenschaft Liechtenstein
Verkehrs-Club Liechtenstein VCL

Autres organisations partenaires :

Verein Holzkreislauf
Liechtensteinischer Imkerverein

- La représentation régionale CIPRA-Tyrol du Sud est représentée par l'organisation faîtière de la protection de la nature et de l'environnement du Tyrol du Sud (Dachverband für Natur- und Umweltschutz)
Kornplatz 10, I-39100 Bozen
Tel.: 0039 0471 97 37 00, Fax: 0039 0471 97 67 55
info@umwelt.bz.it, www.umwelt.bz.it
Directeur à 100%, Poste de gestion administrative à 50%, Poste de chargé de projets à 60%
100% Geschäftsführer, 50% Verwaltung, 60%

Organisations membres :

Alpenverein Südtirol (AVS)
Arbeitsgemeinschaft für Natur- und Umweltschutz Pustertal (ARGENUP)
Arbeitskreis Südtiroler Mittel-, Ober- und BerufsschullehrerInnen (ASM)
Arche B - Verein für umwelt- und menschengerechtes Bauen und Leben
Arbeitsgemeinschaft für Vogelkunde und Vogelschutz in Südtirol (AVK)
Bund Alternativer Anbauer (BAA)
Heimatspflegeverband Südtirol
Lia per Natura y Usanzas
Südtiroler Gesellschaft für Gesundheitsförderung
Südtiroler Tierschutzring
Südtiroler Schützenbund
Südtiroler HochschülerInnenenschaft (sh.asus)
Touristenverein "Die Naturfreunde" Meran
Umweltschutzgruppe Vinschgau

Verband Südtiroler Berg- und Skiführer
Verbraucherzentrale Südtirol

Groupes locaux :

Mouvement citoyen contre le transit en Haut-Adige

Groupe environnemental d'Andriano

Groupe environnemental de Bolzano

Groupe environnemental de Bressanone

Groupe environnemental d'Appiano

Groupe environnemental de San Genesio

Groupe environnemental de Caldaro

Groupe environnemental de Valdaora

Groupe environnemental de Salum

Groupe environnemental de Terlano

Groupe environnemental d'Ultimo

Groupe environnemental de Varna

Groupe environnemental de Vandoies

Groupe environnemental de Fie

Groupe environnemental de la Wipptal

Finances

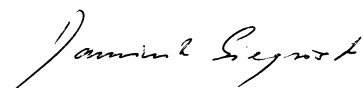
En 2007, CIPRA International a enregistré des recettes de 2 957 906,67 CHF et un montant total de dépenses de 2 945 891,33 CHF, dégagant des bénéfices de 12 015,34 CHF. Dans ces conditions, les actifs de l'association au 31 décembre 2007 s'élèvent à 266 140 CHF.

Remerciements

CIPRA International remercie la Principauté du Liechtenstein, qui finance une partie importante des frais courants de la CIPRA ainsi que de nombreux projets, de même que l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV), pour son soutien accordé depuis de longues années. Nos plus cordiaux remerciements vont aussi à tous les bailleurs de fonds mentionnés dans ce rapport annuel pour le soutien qu'ils ont accordé à nos projets. Il s'agit notamment de la Fondation MAVA pour la nature à Montricher/CH, de l'Age V. Jensen Charity Foundation, à Vaduz, de l'International Lottery in Liechtenstein Foundation, à Vaduz/FL et de l'Union européenne / Interreg IIIB.

La CIPRA remercie très chaleureusement les représentations nationales de la CIPRA, la bonne centaine d'organisations membres de la CIPRA, le « réseau de communes Alliance dans les Alpes » et l'association « Ville des Alpes de l'Année », ainsi que toutes les autres associations pour la qualité de leur coopération.

Schaan, le 14 mai 2008



Dominik Siegrist
Président de CIPRA International



Andreas Götz
Directeur de CIPRA International